



**Monsieur Stéphane
Lambert Directeur de la Direction de
Ligne CITI TER Auvergne-Rhône-
Alpes
Gare de Lyon Perrache
14, cours de Verdun Rambaud 69002 Lyon**

Lyon, le 15 juillet 2023

Objet : Préavis de grève

Suite à la Demande de Concertation Immédiate déposée le 30 juin 2023, nous avons été reçus le 3 Juillet 2023.

Cependant, malgré notre rencontre, des désaccords subsistent sur le point suivant :

- Le 16/11/2022 nous étions conviés à une réunion de concertation suite à l'envoi d'une DCI le 14/11/2022.
Concernant les modalités de pose de D2I, vous nous aviez répondu qu'un travail était en cours afin de nous permettre de poser nos D2I par un moyen complémentaire à l'appel aux GM.
Nous souhaiterions connaître les avancées de votre travail sur le sujet, et demandons de nouveau à ce qu'un deuxième moyen de poser une D2i soit rendu possible dans les plus brefs délais.

Par conséquent, conformément à l'article L2512-2 du code du travail, notre organisation syndicale, SUD Rail Lyon vous dépose un préavis de grève qui couvrira tous les jours **la période de 20h15 à 21h14 et il débutera le samedi 26 Aout 2023 à 20h15** pour une durée illimitée. Il concerne l'ensemble du personnel de la DDL CITI, ainsi que tous les agents amenés à les remplacer.

Dans l'attente de vous rencontrer, recevez nos salutations syndicales.

Pour SUD-Rail,
Emmanuel SCHMIT

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Emmanuel Schmit".